

# Archives nationales

## Registre public d'accessibilité



## Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN)

### Site de Paris

**Entrée :**

11 rue des Quatre Fils  
75003 Paris Tél : 01 40 27 64 20

**ARCHIVES  
NATIONALES**

# **Bienvenue aux Archives nationales Site de Paris**

## **Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN)**

### **Sommaire**

**Fiche 1 : Présentation**

**Fiche 2 : Venir au centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN)**

**Fiche 3 : Accessibilité des espaces et services**

**Fiche 4 : Offre culturelle accessible**

**Fiche 5 : Formation du personnel**

**Fiche 6 : Annexes et pièces justificatives**

## Fiche 1 : Présentation

### Qui sommes-nous ?

Les Archives nationales conservent des documents produits par les administrations de l'État, ainsi que les archives des notaires de Paris et des fonds privés d'intérêt national. La plupart de ces documents peuvent être consultés par le public en salle de lecture.

Les Archives nationales sont réparties sur trois sites.

A Paris, sont conservés tous les documents du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, ainsi que les archives des notaires de Paris.

A Pierrefitte-sur-Seine sont conservés tous les documents publics postérieurs à la Révolution française, ainsi que les archives privées de toute période.

Enfin sur le site de Fontainebleau, qui doit fermer à l'horizon 2020, sont conservées les archives nominatives et sérielles (par exemple les dossiers de carrière de fonctionnaires) et les archives privées d'architectes. Ces documents sont inaccessibles depuis mars 2014 en raison d'un sinistre touchant aux bâtiments.

### Accueil et accès (CARAN, site de Paris)

- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous : **OUI**
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services : **OUI**
- Le personnel peut vous accompagner lors de vos démarches et de votre visite : **OUI**

**Si vous souhaitez, vous pouvez annoncer votre venue.**

**Contact :** eric.gallet@culture.gouv.fr / 01 40 27 61 65  
banque d'accueil : 01 40 27 64 20

## Fiche 2 : Venir au centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN)

**Adresse** : Entrée principale : 11 rue des Quatre-Fils, 75003 Paris

Attention ! : Pendant les travaux (2018-2020) l'accès au CARAN à travers les jardins par l'entrée du 60 rue des Francs-Bourgeois n'est pas possible.

**Téléphone** : 01 40 27 64 20 (accueil)

**Horaires** : 9h-16h45 du lundi au samedi

**Accès** :



**Métro ligne 11** : Station Rambuteau, puis prendre la rue Rambuteau, rue des Archives à gauche, puis rue des Quatre-Fils à droite.

**Métro ligne 1** : Station Hôtel de Ville, sortie rue Lobau, puis prendre la rue des Archives.



Attention : Les lignes de métro 11 et 1 ne sont pas accessibles aux usagers de fauteuil roulant.

**Bus numéro 29** : Arrêt Archives-Haudriettes.

**Bus numéro 75** : Arrêt Archives-Haudriettes.

Nous vous invitons à vérifier l'accessibilité de votre itinéraire sur le site de la RATP : Cliquez [ici](#) vers la page accessibilité de la RATP.

## Places de stationnement réservées :

Places les plus proches de l'entrée  
rue des Quatre-Fils :

- 1 rue de la Perle
- 95 rue Vieille du Temple
- 4 et 6 rue des Haudriettes



## Fiche 3 : Accessibilité des espaces et services



### Equipements d'accessibilité



- Cheminement depuis l'entrée par la rue des Quatre-Fils
- Vestiaires
- Ascenseurs



- Sanitaires
- Vidéo-agrandisseur en salle de lecture pour la consultation des documents
- Logiciel de grossissement de caractères et synthèse vocale



- Boucles magnétiques et écouteurs amplifiés à chaque point d'accueil



- Prêt de cannes-sièges
- Prêt d'un fauteuil roulant



### Déroghations demandées dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Adap)



- Banque d'accueil dans le hall : contraintes techniques et préservation au titre de l'oeuvre architecturale.  
Elle ne sera donc **pas accessible**.



## Aménagements à programmer dans les prochains travaux :



- Adaptation de la poussée de la porte de la salle de lecture.
- Mise aux normes du mobilier du bureau des inscriptions pour le passage des jambes.



- Bandes d'éveil à la vigilance dans les escaliers.

## Fiche 4 : Offre culturelle accessible

### Visites guidées pour les individuels



- Visite guidée accessible et présentation du fonctionnement de la salle de lecture tous les lundis à 14h

### Informations

Téléphone : 01 40 27 64 20 (accueil)



## Fiche 5 : Formation du personnel

### Formations internes

- « *Séances d'information et présentation des équipements d'accessibilité* » : cette formation (2h) a concerné 20 agents sur le site de Pierrefitte-sur-Seine en 2016. Elle est à prévoir sur le site de Paris

### Formations individuelles et continues

- « *Sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap* » : cette formation de 1 ou 2 jours, a été dispensée à 16 agents entre 2014 et 2017.
- « *Accueil du public déficient auditif* » : cette formation de 3 jours a été dispensée à 4 agents en 2015
- « *Accueil du public déficient visuel* » : cette formation de 3 jours a été dispensée à 2 agents en 2015
- « *Accueil des publics en situation de handicap* » : cette formation de 3 jours a été dispensée à 2 agents en 2017.

Par ailleurs, les conférencières en charge de la conception des activités pour le public en situation de handicap et de leur accueil sont spécifiquement formées aux différents types de handicap.

Les données sur les formations sont issues d'extractions statistiques fournies par le ministère de la Culture. Nous ne sommes pas en possession des attestations individuelles qui sont directement envoyées aux agents. A partir de janvier 2018, nous demanderons au ministère de la Culture, un exemplaire de l'attestation.

Les données seront remises à jour en janvier de chaque année.

### Projets et perspectives de formation

- Former tous les agents en contact avec le public à un niveau minimum de sensibilisation au handicap
- Former certains agents référents en matière d'accueil par type de handicap
- Intégrer la présentation des équipements d'accessibilité au stage d'intégration des nouveaux arrivants

Dates de mise à jour : janvier 2018 – novembre 2018

## Fiche 6 : Suivi d'entretien du matériel

L'entretien des ascenseurs est assuré par un contrat de maintenance régulière et d'interventions à la demande (voir Fiche 6, pièces justificatives) :

Pour les autres équipements pouvant faire l'objet d'un dysfonctionnement et nécessiter un entretien ponctuel :

- Boucles magnétiques
- Vidéo-agrandisseur...

Un tableau de signalement des dysfonctionnements et du suivi des interventions a été mis en place à la banque d'accueil du public.

## Fiche 6 : Annexes et pièces justificatives

### Contexte

Le centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) construit de 1986 à 1988 (2ème catégorie type S et L) a fait l'objet d'un agenda d'accessibilité programmée (Adap). Cet agenda d'accessibilité programmée a reçu un avis favorable de la préfecture de police dans le procès verbal n°99.0990001 en date du 4 décembre 2015.

Une partie des préconisations (mise aux normes des ascenseurs) a été réalisée en 2017, le reste sera mis en oeuvre dans le cadre de la programmation des travaux de restauration du site historique des Archives nationales et des aménagements prévus pour le projet CAMUS (installation d'une partie des services de l'administration centrale du ministère de la Culture sur le site historique des Archives nationales). Les études techniques sont en cours.

Il ne nous est pour cette raison pas possible de joindre un calendrier précis de travaux pour le moment comme le prévoit le 3° art. 1 de l'arrêté du 19 avril 2017 « fixant le contenu et les modalités de mise à jour du registre public d'accessibilité ».

### Annexes

*Avertissement : les documents suivants sont consultables sur place à l'accueil, mais ne sont pas annexés à cette présente version numérique.*

- Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction.
- Fiche de synthèse sur les modalités de maintenance des ascenseurs
- Extrait de l'Adap du 15 juillet 2015, mentionnant les dérogations demandées.
- Rapport d'audit/préconisations de l'AIA – octobre 2017.